ports des présidents d'élection qui établissent que des milliers et des milliers d'électeurs se sont abstenus de se rendre aux urnes électorales. C'est bien dommage; tous les citoyens du Canada devraient exercer leur droit de suffrage. On peut se demander sérieusement s'il ne serait pas à propos de décréter le vote obligatoire comme en Australie. De plus, je demanderai au peuple canadien de se faire représenter ici,-voilà certes ce qu'il fait en règle générale,-par des hommes dévoués qui n'hésiteront pas à suivre la politique du Canada d'abord et avant tout, le Canada qui constitue l'un des anneaux dans cette chaîne de pays sur lesquels le soleil ne se couche jamais, afin d'assurer la paix, le bonheur et la prospérité à toutes les nations du globe.

M. J. E. LETELLIER: Monsieur l'Orateur, appelé, à l'ouverture de la première session du quinzième Parlement, à représenter dans cette Chambre la circonscription de Compton, j'ai entendu, dès mon arrivée, s'élever de bruyantes protestations chez les honorables députés de l'opposition de Sa Majesté, et, dans le bruit véhément des protestations, il était facile d'entendre proférer ces paroles à l'égard du Gouvernement: "C'est un gouvernement sans tête; c'est un gouvernement moribond; c'est un gouvernement usurpateur des droits du peuple". Aujourd'hui, heureusement, la vivacité des expressions sonores employées par les honorables membres de la gauche s'est atténuée et l'on peut conjecturer qu'un repentir forcé oblige et obligera longtemps nos amis de l'opposition à employer vis-à-vis du Gouvernement actuel des paroles plus modérées et plus sages.

Quel est celui des honorables membres de l'opposition qui oserait prétendre que le gouvernement actuel est un gouvernement sans chef? Le très honorable premier ministre, d'une part très soucieux du verdict populaire, vu la complexité du scrutin, trouva sage de demander à Son Excellence le Gouverneur général de ce dominion de convoquir l'assemblée des représentants du peuple qu'ils décidassent de la situation préci ire où se trouvaient les différents partis dans cette Chambre; d'autre part, très soucieux d's lois de l'honneur et voulant entrer dans l'enceinte parlementaire par la volonté expresse du peuple, il refusa l'offre de généreux députés qui voulaient lui céder leur place. Il est maintenant constitué en autorité, et je le félicite de tout cœur d'avoir agi si sagement. Son dévouement si sincère à la chose publique et son respect si profond des libertés sont la garantie d'une administration qui sera très salutaire au pays.

"C'est un gouvernement moribond", disaient encore les députés de la gauche. Pouvaientils employer ces expressions lorsqu'ils voyaient l'honorable ministre de la Justice (M. Lapointe) occuper la fonction si difficile de chef intérimaire avec une distinction et une sûreté de jugement qui faisaient leur admiration.

Pouvaient-ils prétendre que le Gouvernement était moribond, quand les honorables ministres Robb, Boivin, Stewart, Cardin, Motherwell, Cannon, Macdonald et King, à la tête de leurs importants ministères, s'acquittaient de leur tâche avec tant d'intelligence et de dévouement.

Le peuple a voulu que le gouvernement qu'on taxait de pareille façon ne supportât pas longtemps les paroles peu modérées des membres de l'opposition, et l'on vit prendre place successivement au ministère des Chemins de fer et du Travail, des titulaires qui sauront être à la hauteur de la tâche difficile qu'on leur a confiée—j'ai nommé les honorables messieurs Dunning et Elliott.

"Gouvernement usurpateur des droits du peuple", avaient dit les honorables députés de la gauche. Fascinés par l'appât du pouvoir, ils se comptaient et trouvaient chez eux une majorité compatible avec la volonté de l'électorat pour prendre les rênes gouvernementales. C'est alors que mes honorables amis du parti progressiste firent le geste magnifique de voter avec le Gouvernement pour conserver au pays une administration sage, prévoyante et progressive. Vous seul, monsieur l'Orateur, avez échappé aux critiques qu'a subies le Gouvernement, et le choix unanime des honorables membres de cette Chambre pour vous donner encore la présidence me fait croire que le jour n'est pas loin où une loi rendra permanente la fonction que vous occupez. Avec l'honorable député de Labelle (M. Bourassa) je forme le vœu que vous en soyez le premier titulaire.

Le budget que l'honorable ministre des Finances (M. Robb) nous a présenté soulève un concert unanime de louanges. Les critiques inévitables qu'il a aussi suscitées n'empêcheront pas le peuple d'être soulagé de 25 millions d'impôts et de comprendre la sagesse du gouvernement libéral qui, héritier de la tâche énormément lourde que lui avait laissée le gouvernement d'alors, qui est l'opposition d'aujourd'hui, a su sortir le pays du marasme où il avait été plongé pour le placer dans une période de prospérité où apparaîtra dans sa réelle splendeur la force des principes éminemment constitutifs qui repose dans les doctrines du parti libéral.

Le budget nous montre un réel surplus, et point n'est besoin de donner d'autres preuves